

MODULE 4.2 : SPECIALISATION SUR DES HANDICAPS SPÉCIFIQUES - EN PRÉSENTIEL INTER-ORGANISMES - HANDICAP VISUEL ET AUDITIF

PUBLIC VISE

Les acteurs franciliens de l'univers de la formation et leurs équipes

PRE-REQUIS

- > Aucun. Formation ouverte à tous.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES



- 1 CONNAITRE** les déficiences/handicap et avoir des points de repères
- 2 COMPRENDRE** les incidences des troubles en contexte emploi/formation
- 3 ADAPTER** sa posture pour mieux accompagner
- 4 IDENTIFIER** les techniques de compensation
- 5 REPERER** les acteurs ressources mobilisables

PROGRAMME



Handicap visuel

Handicap auditif

- > idées reçues / réalité
- > chiffres clés. Personnes célèbres
- > compensations spécifiques à ces types de situations
- > diversité des situations. Degré de gravité
- > les associations spécialisées. Réseau IDF
- > faire/ne pas faire. Les bons réflexes



Approfondissement

MODALITES

- > **Pédagogie** : approche basée sur l'interaction avec le formateur (vidéos, jeux, exercices, mises en situation/simulations -maladies oculaires/acouphènes/dégradation de l'audition-, partages d'expériences* *...)
- > **Durée** = 1 journée
- > **Lieu** = dans des locaux franciliens accessibles*. Par ex. dans les locaux de la délégation régionale Agefiph Ile de France, ou autre lieu délocalisé à déterminer, au plus proche des territoires
- > **Groupes** = 5-12 participants



* Nous solliciter en cas de besoin particulier

** Partagez vos questions et expériences avec le formateur, en amont de la session

CALENDRIER

- > Dates des sessions et inscriptions directement dans votre tableau de bord

